

Public Summary SwissPAR du 28.06.2024

# JYNNEOS<sup>®</sup> (principe actif : virus de la vaccine Ankara modifié – virus vivant atténué Bavarian Nordic)

Autorisation en Suisse : 01.03.2024

Suspension injectable pour l'immunisation active (vaccination) contre une maladie provoquée par les virus de la variole, de la variole du singe et de la vaccine chez l'adulte

---

## Remarques concernant l'autorisation

---

Le médicament JYNNEOS est un vaccin vivant produit à partir de la souche Modified Vaccinia Ankara-Bavarian Nordic<sup>®</sup> (MVA-BN). Les virus contenus dans ce vaccin sont atténués (agents pathogènes affaiblis) et non réplicatifs (incapables de se multiplier).

JYNNEOS a été initialement développé et autorisé en tant que vaccin contre la variole (ou « *small pox* », en anglais). Il a ensuite été autorisé pour la prévention de la Mpox, qui est une zoonose virale. La Mpox, auparavant appelée « variole du singe » (ou « *monkey pox* », en anglais), est principalement répandue dans les régions forestières tropicales humides de l'Afrique centrale et de l'Ouest et se transmet occasionnellement dans d'autres régions.

JYNNEOS est avant tout recommandé pour la prévention de la Mpox chez les personnes qui présentent un risque (personnel ou professionnel) d'infection élevé.

Pour évaluer la demande d'autorisation du médicament JYNNEOS, Swissmedic a pris en compte des parties des évaluations de l'Agence européenne des médicaments (EMA) et de l'autorité sanitaire américaine (FDA), ainsi que les textes des informations sur le médicament correspondantes.

Étant donné que l'évaluation des données cliniques a été réalisée sur la base des rapports d'évaluation d'autorités étrangères, les conditions requises pour la publication d'un SwissPAR (*Swiss Public Assessment Report* – rapport détaillé destiné aux professionnels) complet et d'un Public Summary SwissPAR établi à partir de ce dernier ne sont pas remplies. Swissmedic renvoie à l'autorisation des autorités de référence étrangères (EMA/655793/2022, EMA/369203/2013, FDA STN 125678/0).

---

## Informations complémentaires sur le médicament

---

Information pour les personnes exerçant une profession médicale : [information professionnelle de JYNNEOS®](#)

Les professionnels de santé sont là pour répondre à toute autre question.

Les présentes informations sont basées sur les informations disponibles à la date de publication du SwissPAR. Les nouvelles connaissances concernant le médicament autorisé ne sont pas intégrées dans le Public Summary SwissPAR.

Les médicaments autorisés en Suisse sont sous la surveillance de Swissmedic. Swissmedic prendra les mesures qui s'imposent en cas de constatation de nouveaux effets indésirables ou en présence d'autres signaux de sécurité. De plus, Swissmedic recensera et publiera toute nouvelle connaissance susceptible d'avoir un impact sur la qualité, l'efficacité ou la sécurité d'emploi de ce médicament. Au besoin, l'information sur le médicament sera adaptée.